

***RAPPORT DE LA SIFC SUR  
LE RENFORCEMENT DU  
COMMERCE INTRA-OCI***



**32<sup>ème</sup> SESSION MINISTERIELLE DU COMCEC**

**21-24 novembre 2016  
Istanbul (Turquie)**

## Table des Matières

### A. Introduction

1. *Message du directeur de la SIFC*
2. *Aperçu sur la SIFC*
3. *Programme d'action 2025 de l'OCI et résolutions de la 31<sup>ème</sup> session du COMCEC*

### B. OPÉRATIONS DE LA SIFC DE FINANCEMENT DU COMMERCE POUR LE DÉVELOPPEMENT

1. *Contribution à la sécurité énergétique dans les pays membres*
2. *Appui à l'exportation des principaux produits agricoles*
3. *Promotion de la finance islamique tout en servant les PME*
4. *Mobilisation de ressources pour le financement du commerce*
5. *Renforcement de l'appui et de la collaboration grâce à la présence sur le terrain*

### PROGRAMME DE COOPERATION ET DE PROMOTION DU COMMERCE

1. *Plateformes de coopération pour l'intégration économique régionale*
  - 1.1. *Initiative d'aide au commerce pour les pays arabes*
  - 1.2. *Programme spécial pour l'Asie Centrale*
  - 1.3. *Programme transitoire de commerce arabo-africain*
  - 1.4. *"Initiative approfondie" du Groupe de la BID et du Groupe de la Banque mondiale*
2. *Partenariat pour le développement des connaissances et capacités en matière du commerce*
  - 2.1. *Programme transitoire de commerce*
  - 2.2. *Emploi et formation des jeunes au commerce international*
  - 2.3. *Programme de développement de l'exportation du café entre*

*l'Indonésie et la SIFC*

**3. Initiatives et efforts de l'OCI**

**3.1. Forum de développement du commerce**

**3.2. Autres initiatives de développement des capacités en matière du commerce**

## **Introduction**

### **Message du directeur de la SIFC**

Je me félicite de soumettre à la 32<sup>ème</sup> Session ministérielle du COMCEC le présent rapport sur les résultats de la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC) dans le renforcement des échanges et la coopération en matière de commerce entre les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), ainsi que dans l'appui à la mise en œuvre des résolutions pertinentes de la 31<sup>ème</sup> session du COMCEC.

Le renforcement des échanges entre les pays membres de l'OCI est l'objectif de la SIFC. Pour y atteindre, la Société fournit des financements et de l'assistance technique dans le commerce. La vision de la SIFC est de devenir un fournisseur reconnu de solutions commerciales. Depuis la création de la Société en 2008 jusqu'à fin 2015, le total de ses approbations pour le financement du commerce a atteint 31,3 milliards de dollars des Etats-Unis. Avec 6,05 milliards de dollars des Etats-Unis, l'exercice 2015 aura enregistré le montant le plus élevé des approbations. Malgré la crise économique et financière mondiale, la SIFC a réussi à accroître ses financements pour le commerce, tout en mettant l'accent sur la création d'impact sur le commerce et le développement économique des pays membres, au moyen de la diversification du portefeuille du financement du commerce et de nouveaux produits destinés au financement du commerce.

Le présent rapport montre également que l'appui au développement du commerce et à la coopération entre les pays membres de l'OCI dans ce domaine, demeure le principal objectif de la Société. Dans ce contexte, la SIFC a lancé des partenariats avec des organisations nationales, régionale et internationales, en vue de mettre en place et de fournir l'assistance technique liée au commerce pour les pays membres de l'OCI dans le cadre de ses divers programmes phare. Les interventions de la Société relèvent du renforcement des capacités, de la promotion et de la facilitation du commerce, du développement de produits stratégiques, et de l'intégration du commerce.

La SIFC a travaillé en étroite collaboration avec les institutions de l'OCI, à savoir le Centre islamique pour le développement du commerce (ICDT), le Bureau de coordination du COMCEC et le Secrétaire général de l'OCI, pour créer une synergie entre les programmes similaires, tirer parti des atouts et expériences communes, et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs du Plan d'action-2025 de l'OCI et de la Stratégie du COMCEC.

Le cadre stratégique de la SIFC pour les années à venir met l'accent sur plusieurs objectifs, entre autres, l'établissement d'un partenariat pour créer un impact de développement durable, en offrant aux pays membres des solutions intégrées de financement et de développement du commerce. Par ailleurs, la Société intensifiera ses efforts pour développer des solutions personnalisées de financement du commerce islamique, faciliter le transfert des connaissances et d'expérience entre les pays membres, diversifier le financement du commerce, et appuyer les initiatives de l'OCI pour le développement et la coopération en matière du commerce. Enfin, la SIFC se réjouit de rendre compte de façon continue aux délégués des pays membres de ses efforts dans le renforcement de la coopération commerciale intra-OCI.

## **Aperçu sur la SIFC**

La Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC) est une entité affiliée au Groupe de la Banque islamique de développement. Elle a pour objectif de promouvoir le commerce en vue d'améliorer les conditions économiques et les moyens de vie des peuples islamiques. Toutes les activités de financement du commerce, qui autrefois étaient prises en charge par les différents départements du Groupe de la BID, sont actuellement du ressort de la SIFC. La Société a démarré ses activités en janvier 2008.

Le transfert des activités de financement du commerce du Groupe de la BID vers la Société a renforcé l'efficacité de ses services, en apportant des réponses rapides aux besoins des clients dans un environnement d'affaires axé sur le marché. En tant que leader dans le financement du commerce conforme à la charia, la SIFC met son expertise et ses financements à la disposition des entreprises privées et publiques des pays membres. Son objectif principal est d'encourager les échanges entre les pays membres de l'OCI.

Opérant selon les normes internationales, la Société s'attèle à une mission claire, en l'occurrence devenir le catalyseur du développement des échanges entre les pays membres de l'OCI et au-delà. C'est pourquoi la SIFC, au moyen de son Programme de coopération et de promotion du commerce (TCPP), fournit l'assistance technique liée au commerce dans cinq domaines, à savoir la promotion du commerce, la facilitation des échanges, le renforcement des capacités, l'intégration commerciale, et le développement de produits stratégiques.

En tant que membre affilié au Groupe de la BID, la Société a un accès direct aux pays membres, ce qui lui permet de mobiliser des ressources privées et publiques en vue d'atteindre son objectif de développement économique par le commerce. La SIFC aide les entreprises dans les pays membres à obtenir facilement des financements pour le commerce et leur fournit des outils de renforcement des capacités en matière du commerce, ce qui leur permettra d'être compétitives sur le marché mondial.

## **Programme d'action 2025 de l'OCI et résolutions de la 31<sup>ème</sup> session du COMCEC**

Le Programme d'action 2025 de l'OCI et les résolutions de la dernière Session du COMCEC sont les documents de référence à la lumière desquels la SIFC définit son rôle dans l'amélioration des échanges et le renforcement de la coopération entre les pays membres de l'OCI. Comme prévu dans ces documents, la Société contribue à la promotion des échanges entre les pays membres de l'OCI à travers ses programmes et initiatives phare de financement et d'assistance technique.

La 31<sup>ème</sup> Session du COMCEC a approuvé les résolutions ci-dessous, lesquelles invitent la Société à poursuivre ses efforts et contribuer aux échanges et à la coopération commerciale entre les pays membres de l'OCI.

« [la Session] prend note avec satisfaction des activités de la SIFC en matière de financement du commerce, de coopération et de mobilisation de fonds du marché international pour le financement des transactions commerciales dans les pays membres, contribuant ainsi à la réalisation de l'objectif de 20% d'échanges intra-OCI ;

Salue les efforts de la SIFC dans le financement des PME et des pays membres les moins avancés, ainsi que dans la diversification des produits et programmes de financement ;

Invite les pays membres à finaliser leur adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et SIACE) afin que le Groupe de la BID puisse mettre en œuvre de son mandat avec succès ;

Prend note du progrès enregistré dans la mise en œuvre de l'Initiative d'aide au commerce pour les États arabes et du Programme transitoire de commerce arabo-africain ; et invite les pays membres concernés à participer et soutenir activement la mise en œuvre desdites initiatives ;

Se félicite des efforts du Groupe de la BID (SIFC) dans la préparation du Programme spécial pour l'Asie centrale et invite d'autres institutions de l'OCI et les pays membres concernés à participer et appuyer activement la mise en œuvre de cette initiative ; et

Prend note des efforts de la SIFC pour l'organisation d'un forum sur le développement du commerce visant à sensibiliser le secteur privé des pays membres aux mécanismes de financement du commerce de la SIFC et les encourage à participer activement audit forum. »

## **OPÉRATIONS DE LA SIFC DANS LE FINANCEMENT DU COMMERCE POUR LE DÉVELOPPEMENT**

Les deux principaux secteurs d'activité de la SIFC sont (1) le financement du commerce et (2) le développement du commerce. S'agissant du financement du commerce, la Société, au moyen de lignes de financements mises à la disposition de banques locales et régionales, dégage des fonds pour le financement du commerce en faveur des gouvernements, des entreprises privées et des petites et moyennes entreprises.

Au cours des huit années écoulées depuis sa création en 2008 (1429), le portefeuille de la Société a connu une croissance remarquable, avec des approbations cumulées de 31,3 milliards de dollars des Etats-Unis, et plus important, des financements utilisés de 22 milliards de dollars des Etats-Unis. Durant la même période, la Société a pu mobiliser des banques partenaires et des institutions financières des fonds à hauteur de 24,5 milliards de dollars des Etats-Unis. Il convient de souligner que la mobilisation de ressources est un avantage clé qu'offre la SIFC aux pays membres. En 2015 (1436), les activités de financement du commerce de la Société ont été performantes, avec des approbations de 6,05 milliards de dollars des Etats-Unis, contre 5,2 milliards de dollars des Etats-Unis au cours de l'exercice précédent. Quant aux décaissements, ils sont passés de 2,8 à 4,55 milliards de dollars des Etats-Unis. Plus de détails sur l'impact de la SIFC dans les différents domaines d'activités sont présentés ci-dessous.

### **Contribution à la sécurité énergétique dans les pays membres**

L'accès durable à l'énergie est le moteur du développement socioéconomique. Les services énergétiques ont un effet multiplicateur sur la productivité, la santé des populations, l'éducation et la sécurité alimentaire. Selon les estimations, 3 milliards de personnes dans le monde manquent d'accès à l'électricité, dont plus de 95 % vivent en Afrique subsaharienne et dans les pays asiatiques en voie de développement. Quatre-vingt-quatre pour cent de ces personnes sont établies dans des zones rurales. Le manque des infrastructures et de l'accès aux sources d'énergie sont les principaux obstacles du développement socioéconomique dans ces pays.

L'amélioration de l'accès à l'énergie s'avère donc essentielle pour libérer le potentiel de ces pays et accélérer le développement socioéconomique. C'est dans ce contexte que la SIFC entend intervenir pour appuyer le secteur de l'énergie, en tant que principal pilier de sa stratégie pour les pays membres. La Société est un partenaire stratégique qui fournit des financements destinés à assurer l'approvisionnement en mazout et donc la production d'électricité qui alimente de grand nombre de personnes défavorisée.

Les financements de la SIFC en matière d'énergie révèlent ce qui suit :

En 2015 (1436), les financements de l'énergie ont représenté environ 4,4 milliards de dollars des Etats-Unis, soit 74% des approbations, avec 34% pour le pétrole brut et 40% pour les produits pétroliers.

L'essentiel des financements dans le secteur de l'énergie a été en faveur de l'Asie et de la région MENA, suivies des pays de l'Afrique subsaharienne.

La Société a maintenu le même niveau de financements pour le secteur de l'énergie, malgré la chute des cours du pétrole.

Les financements des produits énergétiques par la Société ont eu un impact plus important par rapport à l'exercice précédent, car ils ont permis de produire plus d'électricité contre le même volume de financements.

### **Appui à l'exportation des principaux produits agricoles**

Les opérations de la SIFC dans le secteur agricole continuent de couvrir un grand éventail de produits, ce qui a aidé à créer des emplois, améliorer la productivité, réduire la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire. En 2015 (1436), les approbations de la Société pour l'agriculture se sont élevées à 733 millions de dollars des Etats-Unis, ce qui fait de l'agriculture le secteur ayant reçu le plus de financements, après celui de l'énergie. Au cours de l'exercice, la SIFC a approuvé 16 opérations dans huit pays membres. Les principaux indicateurs des financements de la Société pour le l'agriculture sont :

La majeure partie des financements a été pour les principaux produits d'exportation comme le coton et l'arachide. Des financements ont été également accordés pour l'exportation du blé, principalement du Kazakhstan.

L'Afrique s'est taillé la part du lion du portefeuille des financements, le Burkina Faso, le Cameroun et la Gambie étant les principaux bénéficiaires.

### **Promotion de la finance islamique tout en servant les PME**

Pour couvrir un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises dans les pays membres, la SIFC met des financements mourabaha à la disposition d'institutions financières locales, lesquelles accordent des financements pour les PME. Ces financements mourabaha permettent aux PME qui ont vraiment besoin de financements, d'avoir accès au fonds. Parallèlement, ces financements promeuvent la banque islamique via des banques partenaires déjà initiées aux instruments financiers islamiques.

L'Afrique subsaharienne est la région où les PME sont confrontées au manque chronique de financements. En 2015 (1436), la Société a approuvé au total 144 millions de dollars des Etats-Unis sous forme de financements mourabaha à deux étapes en faveur de l'Afrique subsaharienne. Ce montant représente environ 25% du total des approbations pour la région

et environ 20% du total des opérations mourabaha à deux étapes durant l'exercice. En Afrique subsaharienne, la SIFC fournit des financements mourabaha à huit institutions financières intermédiaires opérant dans cinq pays, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Mozambique, le Burkina Faso et le Togo. Il est prévu que plus de financements seront dégagés pour couvrir d'autres pays membres.

### **Mobilisation de ressources pour le financement du commerce**

En 2015 (1436), le partenariat s'est révélé une fois de plus un des principaux facteurs qui ont permis à la SIFC d'accroître ses activités de financement du commerce, malgré l'environnement régional et international difficile. L'un des défis majeurs auxquels la Société a été confrontée a consisté à créer un équilibre optimal entre les risques et l'élargissement du son portefeuille, surtout dans le contexte actuel.

Néanmoins, la SIFC a été en mesure d'élargir son réseau et de trouver de nouveaux partenaires parmi les institutions financières et les banques nationales, régionales et internationales. Elle a tissé un réseau diversifié qui compte plus de 70 partenaires actifs. Le partenariat avec le Groupe de la BID et les fonds de la BID a également contribué largement à la réussite de nombreuses opérations de syndication menées par la Société en 2015 (1436). Grâce à son réseau de partenaires, la SIFC a pu mobiliser 4,2 milliards de dollars des États-Unis pour 25 opérations syndiquées en faveurs de 15 pays membres, ce qui représente environ 68% du total de ses financements pour le commerce en 2015 (1436).

### **Renforcement de l'appui et de la collaboration grâce à la présence sur le terrain**

Pour mieux servir ses pays membres et intensifier ses activités, la SIFC a pris la décision stratégique de se rapprocher davantage du marché, en créant des représentations au sein des bureaux régionaux et des bureaux-portails de la BID. Actuellement, la Société est présente aux bureaux de Dakar (Sénégal), d'Istanbul (Turquie), de Jakarta (Indonésie) et de Dhaka (Bangladesh). Il est attendu que la Société s'implante à Dubaï, Emirats arabes unis.

Les efforts déployés par la SIFC en vue de renforcer sa présence régionale et d'être plus proche du marché, ont déjà commencé à porter leurs fruits : relations avec les clients améliorés, plus de visibilité sur le marché, taille des affaires à la hausse, et meilleure exploitation des opérations approuvées. La Société espère renforcer davantage sa présence régionale au cours des trois prochains exercices et a l'intention de réaffecter les membres de son personnel qui sont en contact direct avec les clients, aux bureaux régionaux et aux bureaux-portails. La présence accrue de la SIFC aidera à se focaliser davantage sur les priorités stratégiques pour les pays membres, conformément à la Stratégie décennale.

## **PROGRAMME DE COOPERATION ET DE PROMOTION DU COMMERCE**

### **Plateformes de coopération pour l'intégration économique régionale**

#### **Initiative d'aide au commerce pour les pays arabes**

La région arabe est confrontée à des défis majeurs qui empêchent plusieurs de ses pays de tirer parti des avantages du commerce régional et international. Sans l'intégration et la complémentarité économiques, tant au niveau régional qu'international, la situation demeurera la même. En effet, de nombreuses études menées par des organisations régionales et internationales le montrent bien. Publiée par le Centre du commerce international (ITC), une étude récente sur l'impact de l'intégration régionale dans la région arabe indique que



l'élimination des mesures non-tarifaires pour le commerce à l'intérieur et à travers les frontières est de nature à intensifier le commerce intra-arabes de 10% et à créer au moins 2 millions de nouveaux emplois.

Pour renforcer la coopération et l'intégration commerciales entre les pays, d'une part, et les pays arabe et le reste du monde, d'autre part, la SIFC s'est attelée à préparer et mettre en œuvre un programme de développement du commerce régional qui met un accent particulier sur l'« amélioration de l'intégration régionale » pour alimenter la croissance économique et le développement. L'Initiative d'aide au commerce est un programme triennal préparé et lancé en décembre 2013, à l'issue de consultations approfondies et en collaboration avec les agences nationales, régionales et internationales de développement et de coopération commerciales.

La Plateformes de coopération pour l'intégration économique régionale est un programme qui regroupe plusieurs bailleurs de fonds, agences et parties prenantes. Elle vise à favoriser les échanges et le développement économique dans la région arabe par la promotion de la coopération entre les entreprises et l'amélioration de l'environnement des affaires et d'investissement à l'intérieur et entre les Etats membres de la Ligue arabe.

Plus précisément, la Plateformes de coopération pour l'intégration économique régionale veut :

Améliorer la compétitivité régionale grâce aux réformes commerciales et au renforcement des capacités des institutions d'appui au commerce.

Consolider l'offre commerciale et l'intégration dans la chaîne de valeur.

Renforcer les capacités des organisations sous-régionales et régionales spécialisées dans le commerce pour mieux gérer les politiques et programmes visant l'intégration du commerce.

En tant qu'outil d'assistance technique pour le développement des échanges entre les pays arabes, la Plateformes de coopération pour l'intégration économique régionale a pu en un temps relativement court suscité l'intérêt des partenaires et des bailleurs de fonds en développement, ainsi que des pays ciblés. Cinq agences des Nations Unies (OIT, CCI, CNUCED, PNUD et ONUDI), la Ligue arabe, les missions permanentes des pays arabes à Genève et les organisations régionales arabes participent à la mise en œuvre de la Plateforme dont l'achèvement est prévu d'ici fin 2017. Elle sera suivie d'une évaluation indépendante.

Parmi les projets ayant bénéficié des ressources de le Plateforme au cours de la phase actuelle,

L'appui à la Ligue arabe dans la promotion de l'intégration régionale du commerce, en renforçant les capacités du Département de l'intégration économique et des affaires économique, ainsi que du Secrétariat de la Ligue (PNUD).

L'amélioration de la performance des corridors d'échanges et de transport entre le Soudan et l'Égypte, l'Égypte et l'Arabie saoudite, l'Arabie saoudite et la Jordanie, en facilitant les formalités douanières et équipant les postes frontaliers (PNUD).

L'amélioration de la concurrence régionale par la levée des barrières non-tarifaires en Égypte, Jordanie, au Maroc, en Palestine, Arabie Saoudite et Tunisie et identifiant des actions concrètes à mener aux plans national et régional pour la levée des restrictions non-tarifaires (CCI).

L'appui à l'adhésion du Soudan et des Comores à l'Organisation mondiale du commerce, en leur fournissant de l'assistance technique et renforçant leurs capacités dans le domaine des politiques commerciales et des cadres institutionnels et juridiques de réformes du commerce (CNUCED).

Le perfectionnement des compétences des professionnels de certains secteurs de l'exportation en Égypte, par l'utilisation de supports de formation qui permettent de répondre aux besoins de l'industrie, ainsi que le renforcement des compétences des demandeurs d'emplois dans les secteurs agroalimentaire, du bois et des meubles (OMT).

Le renforcement des capacités des institutions d'appui au commerce en Algérie, Égypte, au Koweït, Liban, à Oman et en Arabie saoudite (CCI).

L'appui aux petites et moyennes entreprises au Conseil de coopération du Golfe pour leur faciliter l'accès aux marchés étrangers (CCI).

La formation des jeunes pour l'emploi dans le commerce international (Centre de formation en commerce international, Égypte).

Le renforcement des capacités et l'appui institutionnel pour la Zone de libre-échange de Nouadhibou (Mauritanie). Il s'agit d'adopter les pratiques internationales pour la création de la zone, la gestion des ressources humaines, la planification et la gestion financières (Société islamique pour le développement du secteur privé).

### **Programme spécial pour l'Asie centrale**

Comme beaucoup d'autres pays membres de l'OCI, les pays enclavés d'Asie centrale sont confrontés aux défis de développement du commerce, lesquels sont, entre autres, le manque d'une économie diversifiée, la dépendance au pétrole et aux produits agricoles, le niveau inférieur des échanges à l'intérieur des pays eux-mêmes, le manque d'accès à des données fiables sur le marché, l'absence de conseils spécialisés pour les PME, l'insuffisance en capacités des institutions d'appui au commerce, l'inadéquation des cadres de régulation, les coûts du transport et de production sont élevés en raison de la situation géographique, et l'insuffisance des infrastructures. Dans le cadre de son rôle complémentaire dans l'appui des efforts du Groupe de la BID visant à renforcer l'intégration régionale des pays membres, la SIFC a étroitement collaboré avec le Département Programmation pays de la BID pour la préparation du Programme spécial pour l'Asie centrale dont le développement du commerce et la promotion de l'intégration régionale en matière du commerce sont les principaux axes.

Le volet du commerce du Programme met l'accent sur deux domaines. L'un vise l'amélioration de l'intégration économique régionale des pays de l'Asie centrale membres de l'OCI, en mettant en œuvre plusieurs mesures de facilitation des échanges, tant au niveau national que régional. L'autre vise l'amélioration de la compétitivité des industries

agroalimentaires dans les pays de la région couverte par le Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA) et leur intégration dans la chaîne de valeur mondiale. Les interventions à mener en matière de commerce au titre du Programme spéciale pour l'Asie centrale comprennent :

Le développement et l'intégration de la politique commerciale dans les chaînes de valeur mondiales (vers la création d'emplois de qualité, la réduction de la pauvreté et la réalisation de la durabilité sociale et environnementale).

Le renforcement des capacités en vue de promouvoir les exportations des secteurs public et privé, avec, dans un premier temps, un accent particulier sur les institutions d'appui au commerce et les PME.

Le renforcement des capacités permettra d'accroître le potentiel de production, notamment des filières des produits à forte valeur ajoutée, facilitera l'accès des entrepreneurs de l'Asie centrale aux marchés (conformité aux exigences techniques des marchés étrangers, diffusion de données sur les marchés, etc.).

L'appui des PME dans le développement de produits destinés à l'exportation, par des mécanismes financiers et institutionnels adéquats (zones économiques spéciales/parcs industriels, développement de l'entrepreneuriat, partenariats public-privé, financement du commerce sur le moyen et le long terme, etc.).

La mise en œuvre, en coopération avec les organisations régionales et internationales, des accords/conventions internationaux de facilitation du commerce et de programmes de facilitation du commerce axés sur les priorités stratégiques.

L'organisation de forums/expositions d'analyse de marchandises et d'affaires pour identifier des créneaux d'exportations et permettre aux acheteurs et vendeurs de marchandises stratégiques de l'Asie centrale de tisser des liens avec les acheteurs et vendeurs des autres pays membres de la BID.

La mise en œuvre dans la région des accords régionaux et internationaux de transport en vue de faciliter le commerce ; et l'introduction de procédures simplifiées de délivrance de visa et de régimes d'exemption de visa pour les voyageurs d'affaires, les conducteurs de camions et les touristes.

La SIFC a au même temps pris des dispositions nécessaires à la mise en œuvre de deux programmes de formation au profit des autorités publiques et des institutions d'appui au commerce. Les formations qui seront dispensées sur les thèmes ci-dessous, prépareront le terrain pour d'autres activités prévu par le Programme.

L'analyse du marché et des flux commerciaux.

Le commerce informatisé avec l'objectif de faciliter le commerce transfrontalier.

Ces programmes de formation permettront aux pays membres et à la Société de mieux comprendre les secteurs et marchés potentiels et d'identifier les obstacles au commerce. La SIFC envisage dans ce cadre de converger ses efforts avec ceux des pays afin d'améliorer le cadre juridique et réglementaire du commerce et d'investissement pour utiliser les capacités de production et de commerce dans le secteur agricole. La Société s'efforce de promouvoir

le développement des marchés des marchandises dans la région par l'introduction dans le secteur bancaire du système d'accréditation des entrepôts des douanes et du système du récépissé d'entrepôt comme garantie et actif liquide.

### **Programme transitoire de commerce arabo-africain**

Les échanges entre les pays arabes et les pays africains membres de l'OCI restent en deçà du potentiel des deux régions. La SIFC, le Programme saoudien pour l'exportation, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation ont en conséquence convenu de créer une plateforme de partenariat pour élaborer un programme régional de promotion du commerce et stimuler les échanges entre les deux régions.

Le Programme transitoire de commerce arabo-africain vise à relever certains défis auxquels les opérateurs dans le domaine du commerce et les autorités chargées du commerce dans les pays des deux régions sont confrontés et leur permettre de mieux exploiter leurs potentiels en commerce. L'objectif ultime du Programme est de créer de nouveaux partenariats dans le commerce, renforcer les partenariats existants, et favoriser le développement des affaires, du commerce et de l'investissement dans la région par des partenariats et des consultations entre les institutions chargées du commerce. La Société a lancé le Programme en 2015, pendant qu'elle continuait de lui mobiliser des ressources. Au titre du Programme, la SIFC a aidé des sociétés africaines à participer à deux expositions internationales organisées en novembre 2015 à Amman (Jordanie) et au Caire (Égypte).

En collaboration avec le Centre du commerce international, la Société préparera au cours du premier trimestre de 2017 une « étude sur les opportunités d'exportation dans le cadre du Programme transitoire de commerce arabo-africain » pour identifier les secteurs prioritaires et qui peuvent intensifier l'exportation/importation entre les pays de l'Afrique subsaharienne membres de l'OCI et la région arabe, et le cas échéant, identifier des flux commerciaux possibles par sous-région. L'étude évaluera les conditions d'accès au marché et les obstacles actuels au commerce, et identifiera les principales entreprises de production, d'exportation et d'importation des produits objets de l'étude. La SIFC organisera aussi un programme de formation en faveur des institutions d'appui au commerce et des organisations de promotion du commerce sur les outils qu'utilise le Centre du commerce international pour analyser le marché. L'objectif du programme de formation est de doter ces institutions et organisations des compétences nécessaires pour mener de telles analyses des flux commerciaux en utilisant les données sur le commerce disponibles au Centre. L'étude et la formation seront une étape préparatoire à l'organisation d'événements spécialisés en coopération avec les institutions d'appui au commerce.

La Société a continué en 2016 à appuyer l'organisation d'expositions internationales dans les pays ciblés. Elle envisage d'ores et déjà de collaborer avec les pays membres pour organiser des caravanes pour le développement du commerce régional. En outre, les partenaires du programme offriront de nouvelles options de financement du commerce, ainsi que des mécanismes d'assurance des crédits et des investissements. Ils envisagent également d'accorder une assistance technique à l'Égypte et au Maroc pour mener des

études préliminaires visant à identifier les besoins physiques et non-physiques pour le développement d'une plateforme logistique destinée à couvrir les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord. La création d'une plateforme logistique facilitera le commerce intra-régional entre les pays membres arabes et africains en améliorant l'accès des entreprises locales au commerce transfrontalier, avec une réduction notable des coûts des transactions et de transport.

### **« Initiative approfondie » du Groupe de la BID et du Groupe de la Banque mondiale**

Le partenariat entre la Banque mondiale et le Groupe de la BID est mû par la volonté de réduire la pauvreté, favoriser la prospérité, stimuler le développement économique, et promouvoir le progrès social dans leurs pays membres communs et au-delà. Ce partenariat met l'accent sur le financement parallèle et l'assistance technique. Le financement parallèle est principalement orienté vers le secteur des infrastructures, avec 72 projets d'une valeur d'environ 24 milliards de dollars des Etats-Unis investis dans des pays membres communs en Afrique, Asie et au Moyen-Orient.

Les deux institutions ont également collaboré sur un certain nombre de programmes phare axés sur les priorités communes, y compris un protocole d'accord sur le partage des connaissances et le renforcement des capacités dans le domaine de la finance islamique, l'initiative Education pour l'emploi avec le Centre du commerce international, le Mécanisme de financement arabe en faveur du Mécanisme d'assistance technique des infrastructures, et plus récemment, l'Initiative Education pour la compétitivité. Pour renforcer davantage le partenariat stratégique sur les priorités communes, le Groupe de la Banque mondiale et le Groupe de la BID ont réitéré leur engagement et prolongé leur coopération en signant, en octobre 2015, un accord-cadre de partenariat stratégique, ce qui leur permettra d'atteindre leurs objectifs communs de développement.

Dans le cadre de l'Initiative approfondie, les deux parties ont identifié des domaines spécifiques, dans lesquels des projets et initiatives pourraient tirer parti de l'action commune, y compris des mécanismes de financement parallèle, le partage des connaissances et des programmes de renforcement des capacités. Les domaines identifiés sont l'agriculture, l'éducation, l'énergie, la précarité, l'innovation et la finance islamique, ainsi que la facilitation du commerce et du transport.

Du côté du Groupe de la BID, la SIFC et le Département des infrastructures de la BID, en collaboration avec leurs homologues du Groupe de la Banque mondiale, travaillent sur l'identification de domaines d'intervention. A l'issue d'une série de discussions entre les équipes techniques, les parties ont décidé de converger leurs efforts et de combiner leurs ressources pour :

améliorer les corridors de transport, ce qui éliminera les goulets d'étranglement et améliorera la connectivité transfrontalière ;

moderniser les postes frontaliers et harmoniser la réglementation douanières et les procédures y afférentes, afin d'améliorer les échanges et de réduire les retards dans les postes frontaliers.

favoriser la croissance économique et l'investissement le long des corridors de transport pour améliorer la connectivité nationale, sous-régionales et régionale.

Le premier atelier de la BID et du Groupe de la Banque mondiale sur la « Coopération en matière d'infrastructures de transport et de facilitation du commerce », organisé dans le cadre de l'Initiative approfondie, s'est tenu à Amman, Jordanie, les 12 et 13 février 2016. L'atelier vise à renforcer l'intégration régionale et la facilitation du commerce entre l'Irak et les pays voisins. Il a également servi de plateforme de discussion avec les différentes parties prenantes de la région sur les priorités en matière d'infrastructures, d'harmonisation des frontières et des réformes douanières dans lesquels la BID et la Banque mondiale pourront intervenir.

Au cours de ces deux jours, les personnels du Groupe de la Banque mondiale et du Groupe de la BID ont fait des exposés sur les corridors de transport et la facilitation du commerce, y compris le développement économique local le long des corridors et les mécanismes de financement possibles, la modernisation du passage des frontières, les réformes douanières, et l'introduction de partenariats publics-privés dans un environnement plein de défis.

Les deux institutions ont conclu que leurs interventions en infrastructures et suprastructures doivent être planifiées et exécutées conjointement afin de garantir le libre mouvement des marchandises et des services. La réunion a également réaffirmé que tout en intervenant sur les problèmes des infrastructures et des superstructures, il est nécessaire de dégager des mécanismes financiers pour l'investissement et le commerce afin d'appuyer les capacités de production le long des corridors de transport et transformer ces derniers en corridors économiques viables.

### **Partenariat pour le développement des connaissances et capacités en matière du commerce**

#### **Programme transitoire des connaissances en matière du commerce**

Les activités de renforcement des capacités, comme l'organisation de formations, d'ateliers, de séminaires et de conférences, font partie des activités régulières que la SIFC mène en collaboration avec ses partenaires. Le Programme transitoire des connaissances en matière du commerce est un programme à compartiments que la Société a mis en place pour renforcer ses activités de renforcement des capacités et tirer parti de l'expérience et du savoir-faire de ses partenaires de développement afin de créer des capacités commerciales durables dans les secteurs public et privé des pays membres de l'OIC. Le Programme contient quatre compartiments dont chacun compte une série d'activités/initiatives.

Programmes de partage d'expérience et de connaissances, destinés aux institutions publiques et parapubliques spécialisées dans le commerce.

Programmes de formation en ligne et personnalisée pour les PME sur la mercatique de l'exportation, le commerce international, l'entrepreneuriat, le développement des affaires, etc.

Création et diffusion de connaissances en parrainant la préparation d'études analytiques, d'exposés de recherche et de stratégies, et organisant des ateliers/séminaires de sensibilisation sur des questions liées au commerce.

Création de centres de formation en commerce et élaboration de programmes/supports de formation modulaires.

Pour lancer ces initiatives, la SIFC a organisé divers programmes de formation, séminaires et ateliers dans le cadre de ses programmes phare. A cet égard, la Société est en train de finaliser un accord de partenariat avec le Bureau de facilitation du commerce (TFO) du Canada afin d'explorer la possibilité de concevoir et de mettre en œuvre un programme de formation modulaire pour la formation des formateurs à la mercatique internationale et au système de commerce multilatéral. Une fois les programmes de formation auront été mis en œuvre, des missions spécialisées dans le commerce seront envoyées sur les marchés d'exportation pour permettre aux stagiaires de pratiquer leurs acquis en commerce international et en mercatique de l'exportation.

### **Emploi et formation des jeunes au commerce international**

Actuellement mis en œuvre dans le cadre de la Plateformes de coopération pour l'intégration économique régionale, le Programme de formation à l'exportation et d'emploi (TREE) est un autre exemple des réponses qu'apporte la SIFC aux besoins des pays membres en termes de renforcement des capacités. Conformément aux recommandations de la SIFC, le conseil de l'AFTIAS a décidé de participer au financement de ce programme spécial de formation en faveur des jeunes, aux côtés du Conseil de formation en industrie de l'Egypte. La Société entend reprendre ce Programme de formation dans d'autres pays membres qui contribueront à son budget.

Le programme de formation vise à améliorer les connaissances et les compétences des jeunes et les certifier comme spécialistes dans l'exportation, ce qui leur permettra de trouver des emplois compétitifs dans le commerce international et de lancer leurs propres entreprises. Une série de formations seront dispensées à milles jeunes diplômés des universités. La mise en œuvre du projet a été lancée en mars 2016, par la signature de l'accord de partenariat entre la SIFC le Conseil de formation en industrie de l'Egypte en tant que partenaires au financement et le Centre de formation au commerce international en qualité de maître d'œuvre du projet et prestataire des formations.

À l'issue des formations, les jeunes diplômés seront recrutés par des sociétés privées engagées dans le commerce international ou qui envisagent d'étendre leurs activités vers d'autres pays. Le programme de formation favorisera la culture d'exportation entre les sociétés et améliorera leurs connaissances des questions liées à la qualité, à la normalisation, aux règles multilatérales de commerce, à la mercatique des exportations, à la publicité, et au développement de produits et de la qualité.

### **Programme de développement de l'exportation du café entre l'Indonésie et la SIFC**

Le café revêt une importance socioéconomique en Indonésie. En 2015, les exportations de café ont généré 1,6 milliards de dollars des Etats-Unis de recettes en devises et sont une source de revenu pour 2 millions d'agriculteurs en Indonésie. Les petits exploitants agricoles représentent 96% du café produit en Indonésie. Un des facteurs clé de l'amélioration de leurs moyens de vie consiste à les aider à surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés. À côté des petits exploitants agricoles, les coopératives et les PME remplissent un rôle essentiel dans la chaîne d'approvisionnement de café. Dans la plupart des cas, les PME ont les capacités logistiques et maintiennent des relations d'affaires avec des acheteurs étrangers.

Le Programme de la SIFC pour le développement des exportations de café indonésien permettra de relever les défis de l'industrie du café en Indonésie. L'accès au financement est



l'un de ces défis et sera assuré par les mécanismes de financement du commerce de la Société. Dans le cadre du Programme, la SIFC débloquera, sur trois ans, 100 millions de dollars des Etats-Unis pour le financement des PME exportatrices, ce qui améliorera leur compétitivité sur les marchés mondiaux et garantira la disponibilité de trésorerie pour les petites exploitations agricoles.

Par ailleurs, la Société collaborera avec ses partenaires locaux, y compris l'Association des exportateurs du café, le ministère de l'Agriculture, le ministère du Commerce et l'Institut de recherche sur le café, pour élaborer et mettre en œuvre des initiatives de renforcement des capacités. La SIFC travaille actuellement avec ses partenaires locaux sur la création d'un Centre de formation des producteurs de café, qui dispensera des formations pour les agriculteurs sur les pratiques avancées, offrira des analyses de sols pour identifier les engrais adéquates, et fournira des plants d'arbre à prix raisonnable pour remplacer les vieux arbres avec d'autres de meilleur rendement.

Les centres de formation seront également utilisés pour dispenser des programmes de formation sur la production durable de café certifié, ce qui ajoutera une valeur supplémentaire aux exportations indonésiennes en café. Une fois le premier centre de formation est établi, d'autres centres semblables seront ouverts en partenariat avec des parties prenantes locales. De même, la Société organisera des événements d'affaires pour permettre aux exportations d'accéder directement à de nouvelles destinations, principalement à partir des pays membres de l'OCI. Dans l'intervalle, la SIFC envisage d'élaborer un programme de renforcement des capacités pour permettre aux coopératives des agriculteurs de jouer un rôle actif dans l'acquisition des intrants, la commercialisation et l'exportation directes du café, de mener les opérations post-récolte, et de gérer les centres de formation.

Des programmes similaires de développement de marchandises sont en cours de préparation par la Société dont le Programme du coton entre les pays producteurs de l'Afrique de l'Ouest et les pays importateurs du sud-est. Dans le cadre de ce programme, la SIFC fournira des financements pour l'agriculture et le commerce, ainsi que de l'assistance technique pour surmonter les difficultés auxquelles les producteurs de coton sont confrontés. Ces interventions peuvent inclure la mécanisation dans l'agriculture, l'appui au développement des infrastructures d'irrigation, la recherche et le développement pour l'amélioration de la récolte et de la qualité, les mesures de réduction de la contamination, l'accès aux marchés, et les rencontres d'affaires.

### **Initiatives et efforts de l'OCI**

#### **Forum de développement du commerce**

Programme phare inscrit dans le cadre du Programme de coopération et de promotion du commerce, le Forum de développement du commerce se veut une plateforme de partenariat public privé. Le Forum vise à mettre en contact les décideurs et les hommes d'affaires. Son objectif est de débattre des questions et politiques liées au commerce pour trouver des solutions aux défis communs aux pays membres de l'OCI, partager les expériences et les meilleures pratiques dans le développement du commerce, et fournir aux hommes d'affaires l'occasion de tisser des partenariats de commerce. Le Forum se veut également un espace de formation par l'organisation d'événements de renforcement des capacités. La SIFC est



sur le point de signer un accord de partenariat avec le pays du siège qui accueillera la première édition dudit Forum.

### **Autres initiatives de renforcement des capacités en matière du commerce**

En application de la résolution pertinente du COMCEC, la SIFC a également fourni un appui financier à l'organisateur de la 15<sup>ème</sup> Foire islamique qui s'est tenue à Riyad, Arabie saoudite, du 22 au 26 mai 2016. Il était question de faciliter la participation de certaines organisations de promotion du commerce à la Foire et à la Conférence de l'OCI sur le réseau des organisations de promotion du commerce. De même, la Société a apporté un soutien financier à l'organisateur du 1<sup>er</sup> Forum africain halal des affaires, qui a eu lieu à Dakar, Sénégal, du 3 au 5 mars 2016. Auparavant, la SIFC participait au parrainage des conférences et expositions halal qui ont eu lieu dans certains pays membres, comme la Malaisie, l'Iran et la Turquie.

Actuellement, grâce à son potentiel en marchés, la SIFC est en train de préparer un programme phare pour appuyer le développement des secteurs halal dans les pays membres de l'OCI. Dans de nombreux pays membres, les secteurs halal sont à leurs débuts. De nombreux pays sont confrontés à l'absence d'institutions spécialisées devant élaborer des normes et certification halal. En outre, le développement de normes halal et l'accréditation des organismes de certification sont de plus en plus complexes en raison des différences dans la définition de « halal » par les pays membres. L'absence de normes halal unifiées et le manque d'une reconnaissance et d'une accréditation multilatérales des normes et certificats halal constituent désormais un écueil à la croissance du commerce halal intra-OCI et à l'accès des pays membres aux marchés mondiaux halal.

Dans ce contexte, la SIFC entend aborder certains de ces défis en partenariat avec des pays membres en avance dans ce domaine et les institutions de l'OCI, en parrainant l'organisation d'expositions et conférences internationales halal qui permettront aux autorités des pays de discuter des problèmes et d'en trouver des solutions. La Société envisage également de concevoir et de mettre en œuvre un programme de partenariat à flux inversés pour aider un pays membre sélectionné à préparer un cadre institutionnel et de régulation de nature à favoriser la croissance du secteur halal.

.....  
.....